



10/07/2014. Visite de 10 logements BBC en béton de chanvre. Les Loges-en-Josas

Dans le cadre des Mardis du CAUE, visite d'une opération réalisée par Grégoire Dumont et de DLA architectes pour la SCI Vallée de la Bièvre. L'opération concerne la construction de 10 logements dont 2 logements sociaux.

Le jeudi 10 juillet 2014 à 16h00 aux Loges-en- Josas (78)

► **16h00** : Accueil Rue de la Folie au lieu-dit « le Village » aux Loges-en-Josas. Présentation de la mise en œuvre du béton de chanvre

► **16h45** : Présentation du projet et visite des immeubles, avec Grégoire Dumont, architecte (agence DLA architectes)

Grégoire Mouly, ingénieur (LM Ingénieur)

Mr Richard, maître d'ouvrage (SCI Vallée de la Bièvre)

et Mr Feldman, entreprise gros-œuvre, charpente, béton de chanvre et vrd
avec la participation d'Estelle Billiotte du CNDB

► **17h30** : Fin de la visite

► Téléchargez le programme ([PDF - 1.2 Mo](#)) _

Document CAUE78 imprimé le 4 février 2016
CAUE 78 Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines
56 av. de St-Cloud 78000 Versailles - T: 01 39 07 14 86

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Le nombre de places étant limité à 30 participants, l'**inscription** sur le site du CAUE 78, rubrique «A ne pas manquer» **est obligatoire** <http://caue78.archi.fr>

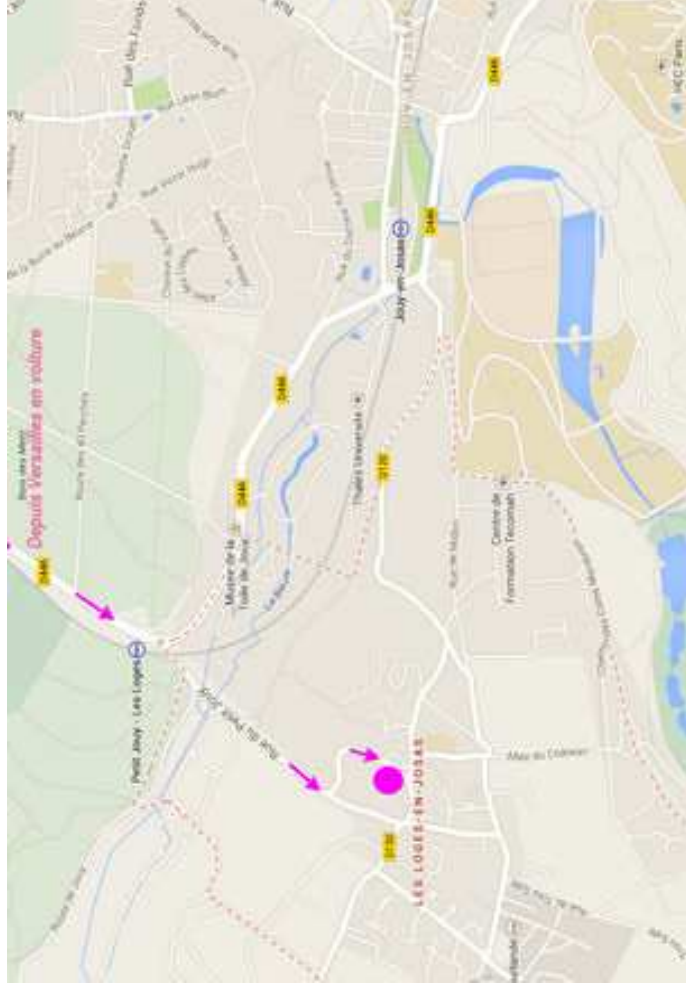
RENDEZ-VOUS

le **10 juillet 2014 à 16h00**
RV Rue de la Folie, au lieu-dit le Village, 78 350 Les Loges-en-Josas

Accès transports en commun

En RER depuis la **Gare de Versailles-Chantiers**, direction Versailles Château rive-gauche
Arrêt gare Petit-Jouy / Les Loges

Puis 15 minutes à pied



10 LOGEMENTS BBC EN BÉTON DE CHANVRE

Cette opération est réalisée par Grégoire Dumont et Olivier Legrand, de DLA architectes pour la SCI Vallée de la Bièvre. L'opération concerne la construction de 10 logements groupés dont 2 logements sociaux sur le site d'une ancienne ferme du village des Loges-en-Josas, la ferme Bodart, dominant la vallée de la Bièvre. Les bâtiments de ferme, grange et maisons s'organisaient autour d'une grande cour. Les bâtis en très mauvais état n'ont pu être conservés, seuls les pignons de la grange et une partie du mur d'enceinte ont été intégrés au projet. Le projet reprend la même implantation et des gabarits proches de l'existant avec deux bâtiments longères et un espace central partagé ; les jardins privatifs des maisons étant tournés sur la façade extérieure ; un grand jardin commun est également réservé au nord de l'ensemble. Les logements se composent de maisons accolées sur deux niveaux de 3 à 5 pièces avec chacune un jardin privatif. Pour répondre aux exigences d'inertie du bâti, les architectes ont choisi de réaliser des murs en béton de chanvre d'une épaisseur de 40 cm avec un enduit de plâtre et chaux.

JEUDI 10 JUILLET À 16H00

RV Rue de la Folie, au lieu-dit le Village - Les Loges-en-Josas



Vue 3D des deux longères restituant l'image de la ferme préexistante © DLA architectes

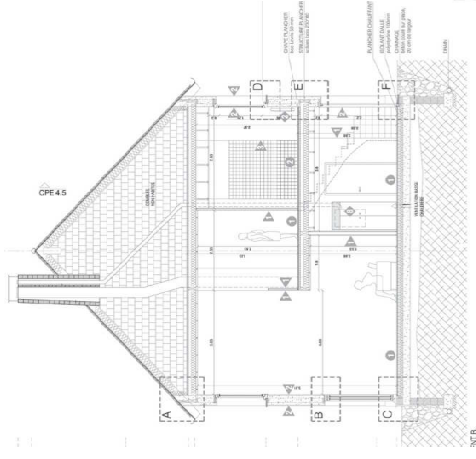
10 LOGEMENTS BBC EN BÉTON DE CHANVRE

«La réhabilitation et l'extension d'un ensemble bâti pour accueillir 10 logements au cœur d'un village de caractère pose la question de la transformation d'un ouvrage rural ancien et de son adaptation aux usages contemporains. Mêlant à la fois des ouvrages de réhabilitation et de construction neuve, ce projet a été guidé par une ambition écologique et des contraintes techniques fortes.

La méthode développée par les architectes se veut respectueuse des Loges-en-Josas et du paysage classé de la vallée de la Bièvre. La figure de la ferme d'origine est restituée par deux bâtiments neufs réalisés en ossature bois isolée par un remplissage en béton de chanvre.

Le béton de chanvre est utilisé en façades et en toiture ; cette paroi continue réalise ainsi l'enveloppe physique et thermique du bâtiment. Le béton de chanvre apporte en outre les qualités environnementales suivantes :

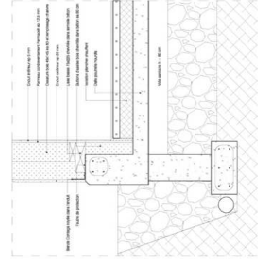
- confort thermique renforcé par son inertie et sa capacité de régulation hygrothermique
- réduction des déperditions par le traitement de l'ensemble des ponts thermiques et une isolation renforcée
- impacts environnementaux du matériau réduits (ressource renouvelable et bilan carbone positif). Pour chaque maison, la consommation d'énergie primaire sera inférieure à 50kWh/m²/an. (label BBC Effinergie).» *DLA architectes*



coupe transversale d'un bâtiment, document DLA architectes



Montage des murs en ossature bois © DLA architectes



détail principe constructif © DLA architectes



PROGRAMME

16h00 Accueil Rue de la Folie au lieu-dit «le Village» aux Loges-en-Josas
présentation de la mise en oeuvre du béton de chanvre

16h45 Présentation du projet et visite des immeubles,
avec Grégoire Dumont, architecte (agence DLA architectes)
Grégoire Mouly, ingénieur (LM Ingénieur)

Mr Richard, maître d'ouvrage (SCI Vallée de la Bièvre)
et Mr Feldman, entreprise gros-oeuvre, charpente, béton de chanvre et vrd
avec la participation d'Estelle Billiotte du CNDB

17h30 Fin de la visite



Photo aérienne du site de l'opération dans le village



Plan masse du projet, document DLA architectes



Vue 3D du projet en limite du village, document DLA architectes